

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS : SANTY Jean-Pierre - HILAIRE Thierry - BOUILLOT Sylvain - BLANCHON Mélanie – GRANDVAUX Pascal – NEBOIT Francis - BERT MICHEL Julie - BRUAS Christian - SAGNOL Isabelle - PACALON Thibaut - MARCON Johanès

ABSENTS :

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 6 juillet 2020

RESULTAT DE LA CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT PLACES JEAN BEAL ET PLACE CHEMIN DE BRARD

Le conseil municipal, après présentation des différentes offres reçues, décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des places Jean Béal et du Chemin de Brard au groupement solidaire ALPAGES dont la proposition tarifaire s'élève à 8.60 % du coût des travaux.

TARIFS TERRAIN

Le conseil municipal fixe le prix de vente de la parcelle B 690, d'une contenance de 993 m², à 28 € TTC le m²

PRESENTATION ET TRAITEMENT DES QUESTIONS ORALES

A défaut de règlement intérieur, non obligatoire pour les communes de moins de 1 000 habitants, le conseil municipal adopte les règles de présentation et d'examen des questions orales suivantes :

- En fin de séance, les conseillers municipaux pourront présenter des questions orales directement au Maire. Ce dernier répondra également oralement en fin de séance aux questions posées par les conseillers municipaux. Le nombre de questions n'est pas limité.
- Le temps consacré aux questions orales sera de 30 minutes maximum

FORMATION ELUS

Le conseil municipal alloue une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant de 500.00 € pour la formation des élus.

REGULARISATION BUDGETAIRE

Le conseil municipal autorise le virement de crédit de 8 000.00 € en section d'investissement

CHOIX DU DELEGATAIRE POUR FOIRE AUX CHAMPIGNONS

Suite à la consultation de délégation de service public, une seule offre a été reçue.

Le conseil municipal accepte l'offre reçue de la Société Lombard et Guérin qui propose une rémunération annuelle de 5 500.00 € durant toute la durée de la délégation.

FONDS DE CONCOURS

Le maire rappelle la délibération du 6 juillet dernier sollicitant un acompte de 20 587.97 € au titre du fonds de concours « voirie – bâtiments – infrastructures – équipements » pour le désamiantage et la démolition de l'ancien bâtiment OPAC à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon (CCPM),
Le maire informe que la CCPM versera prochainement un acompte de 20 587.96 €.



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID

DEMANDE DE REMBOURSEMENT BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Suite à l'installation d'un compteur électrique indépendant pour le salon de coiffure Visual Coiffure, le conseil municipal demande à Mme Mireille MOUNIER, gérante de Visual Coiffure le remboursement de la vérification de cette nouvelle installation réalisée par la société APAVE, soit 180.00 € TTC.

SALLE COMMUNALE

Mme Mireille MOUNIER a sollicité la commune pour acquérir la salle communale située derrière l'ancienne cantine.

Le conseil municipal préfère lui proposer une location plutôt qu'une vente.

AGENT COMMUNAL

La commune est à la recherche d'un agent technique. Le maire informe que la commune de Saint André en Vivarais souhaite également recruter un agent mais seulement quelques heures par semaine. Le conseil municipal approuve la création un poste d'agent technique à plein temps avec une mise à disposition de cet agent à la commune de Saint André en Vivarais

TRAVAUX TOITURE EGLISE

Les travaux de la toiture de l'église étant plus conséquents que ceux prévus initialement, le conseil municipal approuve l'avenant de 3 145.00 € HT avec la SARL TAVERNIER.

QUESTIONS DIVERSES :

- Aire de jeux : la bordure bois entre l'aire de camping-car et l'aire de pique-nique étant très endommagée, le conseil municipal décide de demander un devis pour remplacer cette bordure bois par un mur. L'aménagement de l'aire de jeux va donc être retardé
- Cimetière : Les produits phytosanitaire étant interdits, il est désormais difficile d'entretenir le cimetière. Le conseil municipal réfléchit à un engazonnement comme le cimetière de Montregard
- CCPM
 - o Le conseil municipal approuve la réflexion de l'élaboration d'une carte de boisement à l'échelle communautaire
 - o La Dotation solidarité versée par la CCPM à la commune devrait s'élever à 15 000 € en 2020
 - o Foire aux Champignons 2020 : Le Maire a prochainement rendez-vous avec Mme la Sous-Préfète pour savoir si la manifestation peut avoir lieu, si oui connaître les modalités d'organisation

